



APEL Sainte Jeanne d'Arc

Herblay-sur-Seine

Conseil d'Administration

du jeudi 19 janvier 2023

LISTE DES PERSONNES EN PRÉSENCE

Membres du Conseil d'Administration :

Élodie CATHAGNE-MARTIN, Présidente

Stéphanie LEGAL, Nassima SLIFI secrétaire, Sandrine DE PINA trésorière, Jérôme FLORKO, Emmanuel BOULLAY, Emilie MATHE, André AGUEH, Priscillia LEFEUVRE, Amandine SIMOES, Caroline BAZIZ

Absents excusés :

Membres du Conseil d'Administration : Jean-Baptiste AUDEBERT, Aurore LELONG, Kenny VAN LOOVEREN, Virginie LEDEUR

Représentant de l'OGEC.

Représentant de l'établissement Sainte Jeanne d'Arc d'Herblay-sur-Seine.

Procuration:

- Aurore LELONG pouvoir donné à Stéphanie LEGAL
- Kenny VAN LOOVEREN pouvoir donné à Jérôme FLORKO
- Jean-Baptiste AUDEBERT pouvoir donné à Emmanuel BOULLAY
- Virginie LEDEUR pouvoir donné à Amandine SIMOES

QUORUM

Aux termes de l'Article 7 des Statuts de l'APEL Sainte Jeanne d'Arc Herblay-sur-Seine, la présence d'un tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Le Conseil d'Administration étant composé de 15 membres, le quorum est fixé à 8 membres présents.

Le quorum est atteint avec 13 membres présents et le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Le Conseil d'Administration du jour est réalisé à visioconférence, les discussions et votes se font en conséquence en ligne et dans le respect des dispositions précisées dans les statuts de l'Association.

La séance est ouverte à 21h05.

ORDRE DU JOUR

1. ADMIN APEL / VALIDATION CR
2. BILAN COMMISSIONS PASSEES
3. GALETTE DES ROIS
4. PROCHAINES COM
5. VOTE DES SUBVENTIONS
6. DIVERS

1. ADMINISTRATION APEL / VALIDATION DES CR

Élodie CATHAGNE-MARTIN rappelle que le nouveau site de l'APEL a été mis en ligne, après échanges avec chaque membre de l'APEL nous avons constaté que personne n'a reçu ses accès afin de pouvoir s'y connecter -> contacter la secrétaire du département.

Le compte-rendu du CA du 21 octobre est validé par tous les membres de l'APEL

Il avait été voté que l'APEL organiserait le 14 janvier 2023 une RPE (rencontre parent école) sur le sujet « Agir contre le harcèlement ». Cette rencontre n'a pas pu avoir lieu, la présidente doit replanifier une nouvelle date avec Madame MEYER.

RENCONTRE AVEC LES MAÎTRESSES DE L'ÉCOLE DU MARDI 8 DECEMBRE 2022

Élodie CATHAGNE-MARTIN rappelle que le jeudi 8 décembre 2022 a eu lieu une rencontre entre les Membres du Conseil d'Administration (CA) de l'APEL SJA Herblay et les Maîtresses de l'école, à partir de 19h00 dans la cantine de l'école.

Elle rappelle également que les objectifs de cette rencontre Membres du CA de l'APEL SJA Herblay / Maîtresses sont :

- Présenter l'ensemble des membres du CA de l'APEL SJA Herblay au corps enseignant de l'école, avec une mise en lumière particulière sur les nouveaux membres élus.
- Être informer des souhaits des maîtresses induisant une participation de l'APEL, comme des sorties scolaires ou les cadeaux de Noël des maternelles.

2. BILAN COMMISSIONS PASSEES

Élodie CATHAGNE-MARTIN procède à un rapide bilan des événements passés.

Bilan Photos :

La commission portraits individuels a récolté 4309€ et la facture photographe s'élève à 2592,50€. Nous recevrons donc un bénéfice de 1716 ,50€. Comme tous les ans, la vente des portraits rapporte une belle somme.

Bilan Solidarité :

Les actions Solidarité des ASEM Karima et Cassandra ont très bien fonctionné. Ces dernières nous remercient chaleureusement et nous feront savoir si elles ont besoin à nouveau de notre aide. La cagnotte LEETCHI a permis de collecter 2830€ par les parents.

Aussi, la vente de chaussettes du marché de Noël a généré une donation supplémentaire de 180€. Elodie remercie par ailleurs l'initiative auprès de Priscilla.

Bilan du Marché de Noël :

Les artisans nous ont reversés comme convenu, 10% de leurs ventes soit :

- Peinture sur porcelaine -> 20€
- Vin et Spiritueux -> 92€
- Bijoux -> 63€
- Couture -> 40€

Le stand APEL (avec la vente de nourriture et de boissons ainsi que le stand photo avec le Père Noël) a récolté 544,77€.

-> Soit un total de 759,70€

Bilan Téléthon :

Très belle rencontre et remerciement à tous les donateurs et aux enfants pour leur participation. L'association sera ravie de continuer les actions avec nous pour les années futures.

A noter : Prendre RDV en septembre pour l'année scolaire prochaine avec Mme Meyer et fixer une date où tous les enfants pourraient courir sur une demi-journée d'école.

Bilan veste polaire :

Priscilla Lefeuvre fait un point de sa commission aux membres du conseil, elle précise que déjà 39 vestes ont été vendues pour un bénéfice de 780€

L'APEL va relancer les parents pour la vente des vestes restantes.

Bilan bougies :

Le stock bougies des années précédentes, achetées au Secours Catholique, a été distribué aux enfants de PS accompagné du mot sur la lumière de l'Avent.

Les 12 bougies dernières seront distribuées aux enfants de CM2 qui feront leur communion au mois de Juin.

Bilan Cadeaux des Maternelles :

Les cadeaux des maternelles ont été achetés pour un montant de 840,30€ et distribués par le Père Noël lors de la célébration le 17 décembre. Tout le monde était ravi. Quelques remerciements de parents ont été reçus via la boîte mail. Comme l'an dernier, les enseignantes ont choisi de commander chez un artisan local, le budget dépensé est en dessous de ce qui avait été voté en CA.

3. GALETTE DES ROIS

Le CA évoque une diminution significative des commandes cette année. La présidente explique qu'il y a eu gros manque de préparation de la part des membres de la commission et manifeste son mécontentement. Aucun devis, pas de négociations, nulle trace écrite. Le pâtissier a donc facturé les galettes à sa convenance en dépit de ce qui avait été voté par le conseil d'administration (pour rappel : même prix d'achat et de vente que l'an dernier (PA 13€ et PV15€) et faire attention à la taille des galettes 6 - 8 parts).

Bilan : 33 galettes vendues pour un bénéfice de 33€

->A noter pour l'année prochaine, il serait judicieux de faire cette commission lors de l'épiphanie et non après. Le samedi travaillé pourrait être la semaine du passage des Rois Mages ; il est évoqué également de vendre la galette la jour J et non attendre un weekend.

4. PROCHAINES COM

Élodie CATHAGNE-MARTIN précise que cette année la semaine des APEL est dédiée au sport et à la santé «BIEN DANS SON CORPS BIEN DANS SA TETE ». Elle aura lieu du 20 au 24 MARS 2023.

Elodie demande à chaque membre de trouver une idée ou proposition à soumettre au prochain CA. La présidente propose de contacter Mr Yvalun, pour des cours de sport Iroman, de faire un devis avec Mme LEGAL sur la sophrologie et les massages ainsi que de reprendre contact avec Ingrid, une professeur yogiste venue les années précédentes à l'école.

Rappel des prochains événements :

- FETE du printemps le 18 mars
- Festival di livre du 27 au 31 mars
- Photo de classe à déterminer avec Mme Meyer (prendre RDV photographe)
- Bol de riz le 7 avril
- Kermesse et tombola le 24 juin

Il est rappelé à chaque membre du CA de continuer à démarcher les commerçants afin d'obtenir des lots pour la tombola, Elodie Cathagne-Martin renverra la fiche de demandes de lots à la demande des certains membres.

5. VOTE DES SUBVENTIONS

Élodie CATHAGNE-MARTIN et Sandrine DEPINA font un rapide point sur la trésorerie.

A date, la trésorerie s'élève à un montant de 9300€ environ.

La présidente rappelle que selon les recommandations du département, nous devons garder un à deux exercices pour les années suivantes ainsi que penser aux années qui pourraient être difficiles. Elle précise que la somme sur le Livret A nous sert justement à anticiper d'éventuels coups durs.

En outre, une trésorerie positive et des commissions pérennes nous permettent de répondre favorablement aux nombreuses demandes de cette année ; Elodie propose donc aux membres du CA de passer au vote des subventions pour cette année scolaire.

Après quelques négociations et re calcul, les membres du Conseil ont voté les dépenses suivantes :

- pour la classe des GS et le voyage à Lathus : nous donnons 1000€.
- pour la classe des CP nous donnons une enveloppe de 1000€ à répartir sur leurs 2 sorties (Paris et le Zoo).
- pour la sortie journée parisienne de la classe des CE1 nous participons de 500€ sur le budget total
- pour la sortie journée impressionnistes de la classe des CE2 et nous participons de 500€ sur le budget total
- pour les classes de CM1 et CM2 qui partent à Londres nous donnons 2000€
- pour les CM2 et leur sortie à Verdun nous participons de 350€ sur le budget total
- et comme tous les ans, pour le Yearbook nous donnons 10€ par enfant

Ces sommes seront payées par chèque lorsque les maitresses remettrons à l'APEL au moins une facture de ces dépenses (mains propres, mail Apel ou boîte aux lettres Apel).

De plus, l'APEL va faire une demande de subvention auprès du département.

Subvention pédagogique pour les voyages Lathus, Londres et le Zoo; selon la somme récoltée, l'APEL la divisera équitablement par 3.

Pour cette partie, les votes devraient avoir lieu aux alentours de mars avril.

Les votes sont effectués à « main levée », après validation à l'unanimité de ce type de scrutin.

→ **Approbation des dépenses proposées par la présidente votée à l'unanimité.**

6. **DIVERS**

Les dates des prochains Conseil d'Administration :

- Le 10 Février et le 17 Mars chez Karine et Pascal en présentiel
- Le 14 Avril et le 15 Mai **TBD**
- Le 12 Juin en visio

Jérôme Florko évoque le fait de commencer à penser à un/une prochain président d'Apel.

- Pas d'autre question.

La séance est levée à 23h07.

À Herblay-sur-Seine, le lundi 23 janvier 2023.

Élodie CATHAGNE-MARTIN

Présidente

APEL SJA Herblay

Nassima SLIFI

Secrétaire

APEL SJA Herblay

